

FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES SITUATION ANNUELLE ARETTEE AU 31 DECEMBRE 2011

Rapport du commissaire aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du FCP VIVEO Nouvelles Introduites arrêtés au 31 décembre 2011, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et par les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du fonds. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états sur la base de nos travaux.

Nos travaux ont été effectués conformément aux normes généralement admises en la matière. Ces normes exigent que notre contrôle soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives, tout en tenant compte du contrôle interne en vigueur au sein de l'entité.

Un contrôle comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les comptes annuels. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers annuels.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers du FCP VIVEO Nouvelles Introduites arrêtés au 31 décembre 2011, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, de la situation financière du fonds au 31 décembre 2011 ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les disponibilités représentent au 31 décembre 2011, 32,42% du total de l'actif. Cette proportion dépasse la limite de 20% prévue par le décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément à l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du gestionnaire sur la gestion de l'exercice.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 25 mars 2012

**Le commissaire aux comptes
La Générale d'Audit & Conseil**

Kais Ben Hammadi

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2011
(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-11	31-déc.-10
<u>ACTIF</u>			
AC 1	Portefeuille titres	453 705,305	236 647,008
	Actions, Valeurs Assimilées & Droits Attachés	A.1 410 588,050	218 555,706
	OPCVM	A.2 43 117,255	18 091,302
	Obligations & Valeurs Assimilées	0,000	0,000
AC 2	Placements Monétaires & Disponibles	412 688,309	144 528,382
	Placements Monétaires	A.3 131 771,617	0,000
	Disponibilités	A.4 280 916,692	144 528,382
AC 3	Créances d'Exploitations	0,000	0,000
AC 4	Autres Actifs	0,000	0,000
Total Actif		866 393,614	381 175,390
<u>PASSIF</u>			
PA 1	Opérateurs Crédeurs	P.1 3 328,474	1 603,716
PA 2	Autres Crédeurs Divers	P.2 1 296,514	1 225,224
Total Passif		4 624,988	2 828,940
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1	Capital	CP.1 863 156,800	368 966,902
CP 2	Sommes Distribuables	CP.2 -1 388,174	9 379,548
	Sommes Distribuables des Exercices Antérieurs	-1 748,349	0,000
	Sommes Distribuables de l'Exercice	360,175	9 379,548
Total Actif Net		861 768,626	378 346,450
Total Passif & Actif Net		866 393,614	381 175,390

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011

(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-11	31-déc.-10
PR 1 Revenus du Portefeuille Titres		5 646,950	21 209,074
Dividendes	R.1	5 646,950	21 209,074
Revenus des Obligations & Valeurs Assimilés		0,000	0,000
PR 2 Revenus des Placements Monétaires	R.2	3 542,829	178,820
Total Des Revenus des Placements		9 189,779	21 387,894
CH 1 Charges de Gestion des Placements	R.3	-7 948,592	-5 999,077
Revenu Net des Placements		1 241,187	15 388,817
PR 3 Autres Produits		0,000	0,000
CH 2 Autres Charges	R.4	-2 116,106	-1 313,145
Résultat d'Exploitation		-874,919	14 075,672
Régularisation du Résultat d'Exploitation		1 235,094	-4 696,124
Sommes Distribuables de l'Exercice		360,175	9 379,548
Régularisation du Résultat d'Exploitation (Annulation)		-1 235,094	4 696,124
Variation des Plus ou Moins Values Potentielles Sur Titres		10 032,059	-2 518,877
Plus ou Moins Values Réalisées Sur Cessions de Titres		39 722,402	23 926,951
Frais de Négociation		-3 629,351	-1 845,650
Résultat De l'Exercice		45 250,191	33 638,096

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011

(exprimés en dinars)

	31-déc.-11	31-déc.-10
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	45 250,191	33 638,096
a - Résultat d'exploitation	-874,919	14 075,672
b - Variation des plus / moins values potentielles sur cession titres	10 032,059	-2 518,877
c - Variation des plus / moins values réalisées sur cession titres	39 722,402	23 926,951
c - Frais de négociation de titres	-3 629,351	-1 845,650
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	9 379,548	0,000
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	447 551,533	244 708,354
a – Souscriptions	518 226,399	1 175 172,246
Capital	462 300,000	1 136 600,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	55 668,180	14 429,958
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	1 340,231	24 142,288
Régularisation Exercice Clos	-1 082,012	0,000
Droits d'entrée	0,000	0,000
b – Rachats	-70 674,866	-930 463,892
Capital	-63 600,000	-888 300,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-6 508,760	-19 578,103
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-920,330	-28 838,412
Régularisation Exercice Clos	148,856	0,000
Droits de sortie	205,368	6 252,623
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	483 422,176	278 346,450
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>		
a - en début d'exercice	378 346,450	100 000,000
b - en fin d'exercice	861 768,626	378 346,450
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>		
a - en début d'exercice	3 483	1 000
b - en fin d'exercice	7 470	3 483
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	115,363	108,626
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</u>	8,90%	8,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

FCP VIVEO Nouvelles Introduites est un Fonds de Placement mixte de type distribution.

Il a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Il est régi par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a obtenu son agrément auprès du CMF le 10 juin 2009, sous le numéro 21/2009. Sa durée est de 10 ans.

Son capital initial est de 100.000 dinars, composé de 1.000 parts de 100 dinars chacune.

Le gestionnaire du fonds est la société Traders Investement Managers SA. La gestion administrative et comptable est assurée par la société BIAT Capital (Ex. La Financière de Placement et de Gestion – FPG).

Le dépositaire est la BIAT

Le fonds a ouvert les souscriptions au public le 03 mars 2010.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et notamment les normes NCT 16, NCT 17 & NCT 18 relatives aux OPCVM.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

➤ **Prise en compte des placements et des revenus y afférents :**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

➤ **Evaluation des autres placements :**

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2011 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

➤ **Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Par ailleurs, le portefeuille actions détenu par le fonds commun de placement **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** comporte des valeurs de sociétés ayant fait l'objet de procédures judiciaires pour la nomination de contrôleurs dont la mission sera d'assurer le suivi et le contrôle de l'activité des organes de direction et d'administration.

NOTE 5 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN & DE L'ETAT DE RESULTAT**I. BILAN****A.1 Actions, Valeurs Assimilées & Droits Attachés**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à **410.588,050 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VAL. BOUR	% ACTIF NET
ACTIONS		403 477,716	410 588,050	47,64%
Amen Bank	1 135	72 783,685	74 139,335	8,60%
ARTES	8 850	91 187,750	84 977,700	9,86%
CARTHAGE CMT	21 266	71 994,437	86 191,098	10,00%
PGH	10 066	85 588,380	82 269,418	9,55%
TPR	13 949	81 923,464	83 010,499	9,63%

A.2 OPCVM

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à **43.117,255 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VAL. BOUR	% ACTIF NET
OPCVM		42 714,407	43 117,255	5,00%
SICAV Trésor	415	42 714,407	43 117,255	

A.3 Placements Monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à **131.771,617 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VAL. BOUR
Bons de Trésor		129 753,033	131 771,617
BTC 52S-23/10/2011	70	67 618,967	67 719,090
BTC 52S-28/02/2012	65	62 134,066	64 052,527

A.4 Disponibles

Cette rubrique englobe les disponibilités en banque qui ont atteint au 31 décembre 2011, **280.916,692 Dinars**.

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
Disponibilités en Banque	280 916,692	144 528,382
TOTAL	280 916,692	144 528,382

P.1 Opérateurs Créditeurs

Il s'agit des dettes à payer au gestionnaire et au dépositaire au 31 décembre 2011. Elles sont de l'ordre de **3.328,474 dinars**.

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
Gestionnaire	3 031,038	1 484,924
Dépositaire	297,436	118,792
TOTAL	3 328,474	1 603,716

P.2 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers ont atteint au 31 décembre 2011, **1.296,514 dinars** et se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
C M F	73,732	32,168
Autres Créditeurs Divers	1 222,782	1 193,056
TOTAL	1 296,514	1 225,224

CP.1 Capital Social

Les opérations sur le capital enregistrées au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
Souscription Initiale	348 300,000	100 000,000
Nombre de titres	3 483	1 000
Nombre de Porteurs de Parts	8	4
Souscriptions de l'exercice	462 300,000	1 136 600,000
Nombre de titres	4 623	11 366
Nombre de Porteurs Entrants	6	10
Rachats de l'exercice	63 600,000	888 300,000
Nombre de titres	636	8 883
Nombre de Porteurs Sortants	1	6
Montant en Nominal au 31 décembre	747 000,000	348 300,000
Nombre de titres	7 470	3 483
Nombre de Porteurs de parts	13	8
Sommes Non Distribuables	116 156,800	20 666,902
Commissions de rachat	205,368	6 252,623
Frais de négociation	-3 629,351	-1 845,650
Plus / Moins Value Potentielles / Cession Titres	10 032,059	-2 518,877
Plus / Moins Value Réalisées / Cession Titres	39 722,402	23 926,951
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Souscriptions)	55 668,180	14 429,958
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Rachats)	-6 508,760	-19 578,103
Sommes Non Distribuables Antérieurs	20 666,902	0,000
Capital au 31 décembre	863 156,800	368 966,902

CP.2 Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs et ajustées des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat des parts. Elles ont atteint au 31 décembre 2011, **-1.388,174 dinars**.

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
Sommes Distribuables des exercices antérieurs	9 379,548	0
Distribution Dividendes	-9 379,548	0
Résultat en Instance d'Affectation	-816,680	0
Report à nouveau	3,465	0
Régularisation Résultat en instance d'affectation	-935,134	0
Résultat distribuable de la période	-874,919	14 075,672
Régularisation Résultat Distribuable de l'Exercice	1 235,094	-4 696,124
TOTAL	-1 388,174	9 379,548

II. ETAT DE RESULTAT**R.1 Dividendes**

Les dividendes totalisent **5.646,950 dinars** au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
Revenus des Actions & Valeurs Assimilées	5 058,200	2 985,000
Revenus OPCVM	588,750	18 224,074
TOTAL	5 646,950	21 209,074

R.2 Revenus des Placements Monétaires

Ils ont atteint **3.542,829 dinars** au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
Revenus BT (Potentiels)	2 018,584	0,000
Intérêts Comptes de dépôts	1 524,245	178,820
TOTAL	3 542,829	178,820

R.3 Charges de Gestion des Placements

Ces charges totalisent au 31 décembre 2011, **7.948,592 dinars** et se détaillent ainsi :

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
Rémunération Gestionnaire	6 896,785	5 554,692
Rémunération Dépositaire	1 051,807	444,385
TOTAL	7 948,592	5 999,077

R.4 Autres Charges

Elles totalisent au 31 décembre 2011, **2.116,106 dinars** et se détaillent ainsi :

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
Rémunération Commissaire Aux Comptes	1 284,642	835,656
Publicité et Publication	150,600	0,000
Impôts et Taxes	90,000	0,000
Rémunération C M F	467,594	376,599
Services Bancaires & Assimilés	123,270	100,890
TOTAL	2 116,106	1 313,145

Autres Informations✓ **Revenu par Part**

Rubrique	31-déc.-11	31-déc.-10
Revenus des Placements	1,230	6,141
Charges de gestion	-1,064	-1,722
Revenu Net des Placements	0,166	4,418
Autres Charges	-0,283	-0,377
Résultat d'exploitation	-0,117	4,041
Régularisation du résultat d'exploitation	0,165	-1,348
Sommes Distribuables	0,048	2,693
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	-0,165	1,348
Variation des Plus/Moins Value potentielles	1,343	-0,723
Plus / Moins Value Réalisées	5,318	6,870
Frais de Négociation	-0,486	-0,530
Résultat Net de l'Exercice	6,058	9,658

✓ **Ratios de gestion des placements**

Actif Net Moyen	469 530,366	449 767,124
Frais de Gestion / ANM	1,693%	1,334%
Autres Charges / ANM	0,451%	0,292%
Résultat d'Exploitation de l'Exercice / ANM	-0,186%	3,130%

✓ **Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** est confiée à la société Traders Investment Managers SA et ce, à compter du 15 octobre 2009.

Celle-ci est chargée de :

- La définition des objectifs de placement de l'actif net du fonds;
- La détermination de l'allocation de l'actif entre les différentes catégories de valeurs mobilières;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre obligations privées, obligations publiques et actions des sociétés admises en bourse et leur gestion dynamique
- La mesure et l'évaluation des performances du fonds
- La passation d'ordres d'achat et de vente en bourse ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, Traders Investment Managers perçoit une rémunération annuelle de 1,25 % par an en hors taxe de l'actif net du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** calculée hebdomadairement et viendra en déduction de l'actif net du fonds. Le règlement effectif se fera à la fin de chaque trimestre

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** et ce à compter du 21/10/2009. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES**;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT recevra une rémunération annuelle de 0,1% par an hors taxe de l'actif net pour la première année avec un minimum de 1.000 dinars hors taxe par an à partir de la deuxième année. Cette rémunération est calculée à chaque arrêt de la valeur liquidative et versée à la fin de chaque trimestre au dépositaire dans les 15 jours qui suivent la clôture du trimestre.